Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

SCIERIE ARCHIMBAUD

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3 370 000 €
Siège social : 79170 SECONDIGNE SUR BELLE

388 218 745 RCS NIORT

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Au 30 septembre 2025, le périmètre de consolidation du Groupe SCIERIE ARCHIMBAUD comprenait les sociétés suivantes :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	% de contrôle du groupe	Méthode
SA SCIERIE ARCHIMBAUD	94,07	IG
SAS SCIERIE ARCHIMBAUD ET FILS	100	IG
SAS SCIERIE ARCHIMBAUD LABOUHEYRE	100	IG
SAS SCIERIE MIGEON	100	IG
SAS COGELAND	100	IG
SAS LA BELLE INVEST	-	HP
SARL ARCHIMMOB	100	IG
SAS ARCHIBLOCK	100	IG
SAS FRANCEPAL	100	IG
SAS LA BELLE MANAGERS	56,24	IG
SAS ABB WOOD	60	IG
SARL PALLETS MIDDLE EAST CO	66,66	IG
ABB WOOD BRAZIL	100	IG
PACK & STACK WOOD	99	IG
SAS ALPIN PELLET	51	IG
SAS SAVOIE PAN	100	IG
SARL LOGIFOR	50	IP
SAS LAMARQUE	100	IG
COMPTOIR DES BOIS DU SUD	49,19	ME
PME OMAN LLC	70	IG
ABB WOOD INDUSTRIE	100	IG

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle
ME : Mise en Equivalence
HP : Hors périmètre

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Modifications de la détention capitalistique :

- Entrée dans le périmètre de consolidation de la société étrangère ABB WOOD INDUSTRIE, précédemment non consolidée en raison de son caractère non significatif ;
- Fusion simplifiée entre deux sociétés sœurs, avec effet rétroactif au 1er octobre 2024, par absorption de la société LA BELLE INVEST par la société ARCHIMMOB.

Sortie du périmètre de consolidation :

- Aucune sortie du périmètre de consolidation n'a été constatée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Modalités de consolidation :

Toutes les sociétés détenues de manière exclusive à plus de 50 % clôturent leurs comptes au 30 septembre et font l'objet d'une intégration globale, à l'exception de :

- la société **LOGIFOR** détenue à 50 %, qui clôture ses comptes au 30 juin et est consolidée par intégration proportionnelle.

- La société **COMPTOIR DES BOIS DU SUD** détenue à 49,19% est consolidée par mise en équivalence.

- la société **FRANCIA PELLETS**, filiale italienne qui n'est pas consolidée car considérée comme non significative.

Les sociétés étrangères, PALLET MIDDLE EAST, PACK & STACK WOOD et ABB WOOD BRAZIL clôturent, quant à elles, leurs comptes au 31 décembre. Des situations intermédiaires au 30 septembre 2025 ont été retenues pour la consolidation des comptes.

ACTIVITE DU GROUPE

Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, le chiffre d'affaires consolidé HT ressort à 203 441 K€ contre 200 897 K€ lors de l'exercice précédent, se décomposant comme suit :

Libellé	2025	France	Export
Scierie	58 255	20 318	37 938
Palettes	72 394	51 610	20 785
Granulés	59 559	41 539	18 020
Dés à Palettes	7 944	3 165	4 779
Production d'électricité	5 288	5 288	0
Total	**203 441**	**121 920**	**81 521**
2024	200 897	121 878	79 018
2023	246 766	173 570	73 196

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Le résultat d'exploitation (avant dotations aux amortissements et dépréciations) ressort à 9 043 K€ contre 6 508 K€ pour l'exercice précédent et le résultat courant avant impôts à 3 401 K€ contre 5 301 K€ pour l'exercice précédent.

Quant au résultat net (part du groupe), il s'établit à 2 915 K€ contre 5 103 K€ pour la précédente clôture.

Evolution prévisible du Groupe

Pour l'exercice 2025/2026, nous espérons voir augmenter le chiffre d'affaires du groupe.

Evénements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes consolidés

Depuis le 30 septembre 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DES FILIALES CONSOLIDEES

Examen des comptes et résultats

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliqués aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont alignés sur ceux de la société mère. Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

1. SAS SCIERIE ARCHIMBAUD ET FILS

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	46 222 146	49 034 802
Résultat d'exploitation	4 441 985	3 837 086
Résultat financier	230 326	55 068
Résultat exceptionnel	-584 242	86 137
Impôt	1 013 367	715 554
Résultat net	3 074 702	3 262 737

2. SAS SCIERIE ARCHIMBAUD LABOUHEYRE

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	39 883 261	44 569 671
Résultat d'exploitation	2 732 205	3 176 759
Résultat financier	436 030	121 102
Résultat exceptionnel	-122 421	-339 134
Impôt	754 674	741 977
Résultat net	2 291 140	2 216 750

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

3. SAS SCIERIE MIGEON

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	22 193 658	23 257 871
Résultat d'exploitation	1 747 365	1 780 776
Résultat financier	173 537	132 217
Résultat exceptionnel	-78 350	-53 428
Impôt	457 754	464 785
Résultat net	1 384 799	1 394 780

4. SAS COGELAND

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	6 431 629	5 649 720
Résultat d'exploitation	527 491	1 181 526
Résultat financier	104 650	108 597
Résultat exceptionnel	-19	0
Impôt	158 035	199 947
Résultat net	474 087	1 090 176

5. SAS ALPIN PELLET

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	21 154 402	23 206 817
Résultat d'exploitation	553 095	1 035 656
Résultat financier	39 484	-39 711
Résultat exceptionnel	-104 188	320 305
Impôt	120 649	328 955
Résultat net	367 742	987 295

6. SAS SAVOIE PAN

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	8 091 734	8 247 499
Résultat d'exploitation	605 745	962 238
Résultat financier	-48 242	-70 855
Résultat exceptionnel	-34 815	2 000
Impôt	132 987	224 920
Résultat net	389 701	668 462

7. SARL ARCHIMMOB

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	1 169 023	1 278 940
Résultat d'exploitation	289 365	316 741
Résultat financier	-242 198	-161 262
Résultat exceptionnel	-11 218	-2 141
Impôt	262	38 335
Résultat net	35 686	115 004

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

8. SAS LOGIFOR

La date de clôture de la société LOGIFOR est fixée au 30 juin.

Compte tenu de la date de clôture antérieure de trois (3) mois et de l'absence d'évènements significatifs postérieurs au 30 juin 2025, les comptes annuels ont été retenus pour la consolidation.

	Ex. 30/06/2024	**Ex. 30/06/2025**
Chiffre d'affaires	13 112 662	12 044 333
Résultat d'exploitation	10 512	-20 567
Résultat financier	38 170	47 552
Résultat exceptionnel	-16 448	244 325
Impôt	8 267	68 185
Résultat net	23 967	203 125

9. SAS ARCHIBLOCK

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	9 309 043	11 308 754
Résultat d'exploitation	-3 818 414	-1 696 564
Résultat financier	-565 176	-578 171
Résultat exceptionnel	-1 581	-824 489
Impôt	-921	-218 495
Résultat net	-4 384 250	-2 880 728

10. SAS FRANCEPAL

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	13 452 490	12 969 204
Résultat d'exploitation	110 812	-712 803
Résultat financier	76 664	3 051
Résultat exceptionnel	-179 433	-261 756
Impôt	0	0
Résultat net	8 043	-971 509

11. SAS LA BELLE MANAGERS

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-2 002	-6 914
Résultat financier	30 984	36 915
Résultat exceptionnel	-280	-280
Impôt	0	0
Résultat net	28 702	29 721

12. SAS ABB WOOD

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	280 000	280 000
Résultat d'exploitation	181 708	120 169
Résultat financier	-1 063 075	-1 367 158

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Résultat exceptionnel	0	0
Impôt	0	0
Résultat net	-881 367	-1 246 989

13. SARL PALLETS MIDDLE EAST CO

La date de clôture de la société PALLETS MIDDLE EAST CO est fixée au 31 décembre.

Une situation intermédiaire établie au 30 septembre 2025 a été retenue pour la consolidation des comptes.

	Sit. 30/09/2024	**Sit. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	13 719 305	498 799
Résultat d'exploitation	2 856 908	-131 764
Résultat financier	1 631 044	-43 167
Résultat exceptionnel	3 303	473
Impôt	397 083	-49 985
Résultat net	4 094 172	-124 474

14. ABB WOOD BRAZIL

La date de clôture de la société ABB WOOD BRAZIL est fixée au 31 décembre.

Une situation intermédiaire établie au 30 septembre 2025 a été retenue pour la consolidation des comptes.

	Sit. 30/09/2024	**Sit. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	24 576 125	30 311 881
Résultat d'exploitation	-5 557 393	-3 186 044
Résultat financier	-3 453 884	-4 505 901
Résultat exceptionnel	-1 769	-11 531
Impôt	-1 007 617	-127 349
Résultat net	-8 005 429	-7 576 127

15. PACK & STACK WOOD

La date de clôture de la société PACK & STACK WOOD est fixée au 31 décembre.

Une situation intermédiaire établie au 30 septembre 2025 a été retenue pour la consolidation des comptes.

	Sit. 30/09/2024	**Sit. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	17 529 745	19 038 969
Résultat d'exploitation	428 740	1 374 368
Résultat financier	-196 016	-429 731
Résultat exceptionnel	-18 158	-45 272
Impôt	6 489	46 772
Résultat net	208 078	852 593

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

16. LAMARQUE

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	3 017 026	3 091 688
Résultat d'exploitation	66 241	67 944
Résultat financier	-17 813	-10 504
Résultat exceptionnel	0	-45
Impôt	6 719	14 360
Résultat net	41 709	43 035

17. COMPTOIR DES BOIS DU SUD

La date de clôture de la société COMPTOIR DES BOIS DU SUD est fixée au 31 décembre.

Une situation intermédiaire établie au 30 septembre 2025 a été retenue pour la consolidation des comptes.

	Sit. 30/09/2024	**Sit. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	2 704 651	3 080 816
Résultat d'exploitation	99 691	1 401
Résultat financier	-38 941	-56 558
Résultat exceptionnel	307 400	0
Impôt	11 711	-5 794
Résultat net	356 440	-49 363

18. PALLET MIDDLE EAST OMAN LLC

La date de clôture de la société PALLET MIDDLE EAST OMAN LLC est fixée au 31 décembre.

Une situation intermédiaire établie au 30 septembre 2025 a été retenue pour la consolidation des comptes.

	Sit. 30/09/2024	**Sit. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	4 564 257	8 340 059
Résultat d'exploitation	540 524	353 314
Résultat financier	-76 812	-30 092
Résultat exceptionnel	-77 497	0
Impôt	73 553	34 839
Résultat net	312 662	288 383

19. ABB WOOD INDUSTRIE

La date de clôture de la société ABB WOOD INDUSTRIE est fixée au 31 décembre.

Une situation intermédiaire établie au 30 septembre 2025 a été retenue pour la consolidation des comptes. Elle est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

	Sit. 30/09/2025
Chiffre d'affaires	7 382 243
Résultat d'exploitation	-334 462
Résultat financier	-5 569
Résultat exceptionnel	0
Impôt	0
Résultat net	-340 031

20. SCIERIE ARCHIMBAUD

	Ex. 30/09/2024	**Ex. 30/09/2025**
Chiffre d'affaires	5 364 830	5 917 344
Résultat d'exploitation	83 082	58 684
Résultat financier	5 557 883	3 737 149
Résultat exceptionnel	-2 694	-10 140
Impôt	-2 789 244	-1 396 990
Résultat net	8 427 515	5 182 682

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Jean-Pascal ARCHIMBAUD

Jean-Pascal ARCHIMBAUD
Président Directeur Général

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Acty
AVOCATS D'AFFAIRES
Société d'Avocats
Inter-barreaux

NIORT
53 rue des Marais, CS 18 421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 35

FONTENAY-LE-COMTE
38 rue de la Capitale du Bas Poitou
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. : 02 51 69 94 90

FUTUROSCOPE
7 avenue du Tour de France,
Téléport 1 - BP 20116
86961 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél. : 05 49 49 41 80

LA ROCHE-SUR-YON
52 rue Jacques-Yves Cousteau -
Bâtiment C
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 24 10 71

NANTES
3 Chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES
Tél. : 02 28 00 27 37

PARIS
2-4 Rue Louis David
75116 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 40

SAINTES
3C Cours Paul Doumer
17100 SAINTES
Tél. : 06 26 39 90 08

TOURS
Parc Equatop, 59 rue du Mûrier
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Tél. : 02 47 71 50 23

SA SCIERIE ARCHIMBAUD

Siège social : 79170 SECONDIGNE SUR BELLE

388 218 745 RCS NIORT

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

COMPTES CONSOLIDES

- Exercice clos le 30 septembre 2025 -

SOMMAIRE

- Rapport de gestion du groupe
- Bilan actif et passif
- Compte de résultat
- Annexe

Signature du Président et mention « Certifié Conforme »

certifié conforme

Jean-Pascal ARCHIMBAUD

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

I. Etats financiers consolidés

I.1 Bilan consolidé

BILAN ACTIF

Bilan actif consolidé	Notes	2025	2024
Immobilisations incorporelles	5.2	8 603	8 993
Dont Ecart d'acquisition	*5.1*	*5 584*	*5 870*
Immobilisations corporelles	5.2	136 435	130 313
Immobilisations financières	5.3	4 385	4 113
Titres mis en équivalence	5.3	358	383
Actif immobilisé		**149 781**	**143 801**
Stocks et en-cours	5.4	36 994	33 888
Clients et comptes rattachés	5.5	33 310	32 286
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	15 333	17 418
Dont Impôts différés	*5.6*	*(0)*	*(0)*
Valeurs mobilières de placement	*5.8*	825	825
Disponibilités	*5.8*	9 026	7 077
Actif circulant		**95 488**	**91 493**
Total Actif		**245 269**	**235 294**

BILAN PASSIF

Bilan passif consolidé	Notes	2025	2024
Capital		3 370	3 370
Réserves consolidé - part du groupe		80 502	76 584
Résultat net - part du groupe		2 915	5 103
Capitaux propres (Part du groupe)		**86 787**	**85 057**
Intérêts minoritaires		8 793	10 769
Total des capitaux propres		**95 580**	**95 825**
Ecart d'acquisition passif	5.1	1	1
Provisions pour risques et charges	5.9	915	1 232
Provisions		**916**	**1 233**
Dettes financières	5.10	100 349	95 043
Dettes fournisseurs	5.11	26 723	23 831
Autres dettes et comptes de régularisation	5.12	21 701	19 362
Dont Impôts différés Passif	*5.6*	*7 050*	*6 132*
Dettes		**148 773**	**138 236**
Total Passif		**245 269**	**235 294**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

I.2 Compte de résultat consolidé

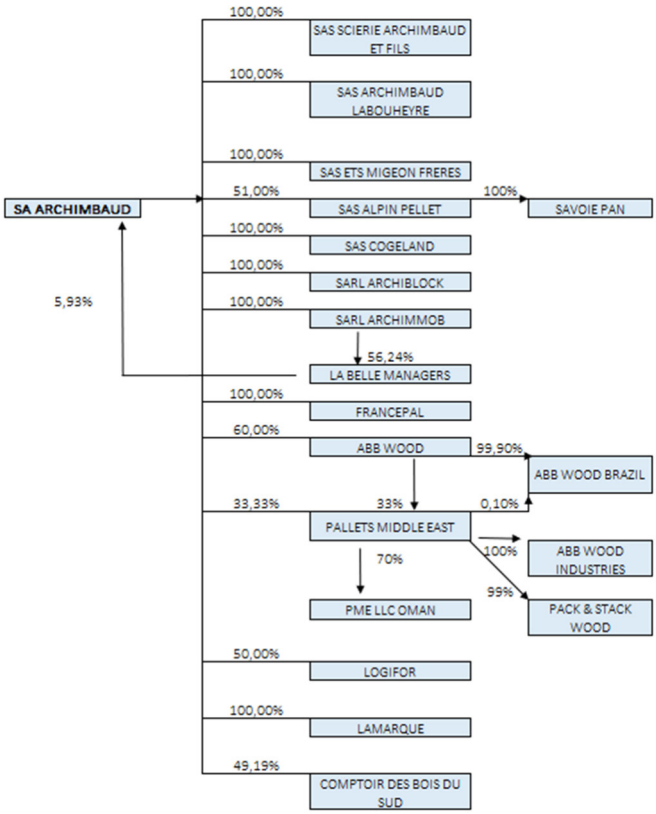
Compte de résultat consolidé	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	6.1	203 441	200 897
Autres produits d'exploitation	6.2	2 912	8 971
Achats consommés	6.3	(107 076)	(119 392)
Autres charges d'exploitation	6.4	(44 814)	(37 210)
Impôts et taxes	6.5	(1 917)	(2 238)
Charges de personnel	6.6	(28 721)	(28 880)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6.7	(14 784)	(15 641)
Opérations en commun			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		**9 043**	**6 508**
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		(286)	(286)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		**8 757**	**6 222**
Charges et produits financiers	**6.8**	**(6 441)**	**(921)**
Charges et produits exceptionnels		**1 110**	**540**
Impôts sur les résultats	**6.9**	**(1 880)**	**82**
Résultat net des entreprises intégrées		**1 546**	**5 923**
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(24)	146
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 522**	**6 069**
Intérêts minoritaires		(1 393)	967
Résultat net part du groupe		**2 915**	**5 103**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

II. Activité des sociétés du groupe et faits marquants



Les comptes consolidés du Groupe pour la clôture au 30 septembre 2025 comprennent la société mère Archimbaud et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe Archimbaud est un groupe industriel français spécialisé dans la transformation du bois et la fabrication de produits autour de cette ressource, avec une forte orientation vers l'écologie industrielle et la valorisation complète du matériau bois.

Faits marquants de l'exercice :

- ✓ **Variation de périmètre de consolidation:**

Entrée dans le périmètre de consolidation de la société étrangère ABB WOOD Industrie, précédemment non consolidée en raison de son caractère non significatif.

Fusion simplifiée entre deux sociétés sœurs, avec effet rétroactif au 1er octobre 2024, par absorption de la société La Belle Invest par la société Archimmob.

- ✓ **Variation du pourcentage d'intérêt**

La variation des taux d'intérêt du Groupe au sein des sociétés consolidées résulte de la détention croisée du capital de la société mère Archimbaud par la société filiale La Belle Managers, intervenue à la suite d'une augmentation de capital de La Belle Managers réalisée au bénéfice des actionnaires minoritaires.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

III. Référentiel comptable et modalités de consolidation

Les comptes consolidés du groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, qui abroge et remplace le règlement CRC99-02.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ indépendance des exercices

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

III.1 Dates de clôture et durée de l'exercice

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 30 septembre 2025, à l'exception des sociétés suivantes :

- ✓ La SAS LOGIFOR clôture ses comptes annuels au 30 juin. Compte tenu de la date de clôture antérieure de trois mois et de l'absence d'évènements significatifs postérieurs au 30 juin 2025, les comptes annuels ont été retenus pour la consolidation.
- ✓ Les sociétés PALLET MIDDLE EAST, PACK & STACK WOOD, PALLET MIDDLE EAST LLC, ABB WOOD BRESIL, ABB WOOD INDUSTRIE et COMPTOIR DES BOIS DU SUD clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des situations intermédiaires établies au 30 septembre 2025 ont été retenues pour la consolidation des comptes.

L'arrêté au 30 septembre 2025 constitue un arrêté annuel d'une durée de 12 mois.

III.2 Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables sont inscrits dans le bilan consolidé à leur juste valeur déterminé en fonction de leur usage prévu.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le poste « Ecarts d'acquisition » à l'actif si celle-ci est positive et au passif « en en provision pour risques et charges » si elle est négative. Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il correspond soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise ou à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses.

Les critères de détermination de la durée d'utilisation des écarts d'acquisitions, sont déterminés sur la base d'aspects techniques, économiques et juridiques.

Cette analyse conduit à considérer soit un usage illimité soit un usage limité de ces actifs incorporels.

<u>Ecarts d'acquisitions ayant une durée d'utilisation illimité</u> :

En application du Règlement ANC 2020-01, art 231.11, les écarts d'acquisitions positifs dont la durée d'utilisation est illimitée, ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Ces écarts d'acquisitions sont donc évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeurs.

Ecarts d'acquisitions ayant une durée d'utilisation limité :

Lorsque sa durée d'utilisation est limitée, l'écart d'acquisition positif est amorti linéairement sur sa durée de vie.

Au titre de l'exercice, le Groupe considère que les écarts d'acquisition calculés sur les sociétés des Emirats Arabes Unis, soit PALLETS MIDDLE EAST et PACK & STACK WOOD, sont limités dans le temps et ont été amortis sur une durée de 5 ans.

Ecarts d'acquisitions négatifs :

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition, soit immédiatement dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

III.3 Méthode de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société Archimbaud de manière exclusive sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.
Les sociétés détenues de manière exclusive à plus de 50 % font l'objet d'une intégration globale. Cependant, la filiale italienne FRANCIA PELLETS, entrée dans le Groupe à la suite de l'achat de la société ALPIN PELLET, n'est pas consolidée car elle est considérée comme non significative.

Les comptes et opérations réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle ont été éliminés.

III.4 Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes.

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

- ✓ Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période « taux de clôture ».
- ✓ Les comptes de résultat sont convertis aux taux moyens de l'exercice.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserves de conversion.

Les taux de change appliqués à la clôture des comptes consolidés sont :

	2025		2024	
Source : BCE	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Dirham des émirats arabes unis	0,2432	0,2319	0,2510	0,2444
Brésilien Real	0,1588	0,1601	0.1776	0.1647
RIAL OMANAIS	2,3508	2,2155	2,3920	2,3320

III.5 Conversion des opérations en devises étrangères et instruments financiers de couverture de change

Les opérations en monnaie étrangère sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Les créances et les dettes de comptes courants intragroupes libellées en devises étrangères sont converties au taux de clôture, puis éliminées.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

IV. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliqués aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont alignés sur ceux de la société mère.

IV.1 Frais d'établissement et de pré-exploitation

Ces frais sont retraités en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

IV.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des actifs sont réputés avoir été comptabilisés en charges au moment de leur réalisation.

En application de l'approche par les composants définie par les règlements comptables CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06, les postes de constructions, d'aménagements et d'installations relatifs aux différents bâtiments sont désormais décomposés selon quatre éléments amortis sur les durées suivantes :

- <u>Bureaux</u>
 - Gros œuvre 40 ans
 - Façades étanchéité 20 ans
 - Installations générales 15 ans
 - Agencements 15 ans

- <u>Bâtiments industriels</u>
 - Gros œuvre 25 ans
 - Façades étanchéité 20 ans
 - Installations générales 15 ans
 - Agencements 15 ans

Les plans d'amortissements retenus dans les comptes sociaux sont repris dans les comptes consolidés. En conséquence, les amortissements sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

IV.3 Contrat de crédits-baux

Le contrat de location est défini comme un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Le preneur comptabilise au début du contrat un actif et un passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué. A chaque clôture comptable, il constate en contrepartie de la redevance payée :

- une charge d'amortissement de l'actif ;
- une charge financière au titre du remboursement du passif.

Le retraitement est soumis à l'impôt différé. Il a été décidé de ne prendre en compte que les contrats estimés significatifs au regard de leur montant et de leur durée, respectivement supérieur à 5 000 euros et 1 an.

IV.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée. Pour les titres de participation, la dépréciation est appréciée par référence à des critères (notamment la quote-part de situation nette et les perspectives de rentabilité) adaptés aux caractéristiques de chaque société.
La rubrique "Titres de participation" regroupe les prises de participation dans des sociétés sur lesquelles le groupe :

- ✓ détient des participations majoritaires mais ne sont pas consolidées compte tenu du caractère non significatif de leur activité ;
- ✓ n'exerce aucune influence notable ou détient une participation de moins de 20%.

La rubrique "Autres immobilisations financières" concerne principalement des prêts, cautionnements et autres créances - non courants.
Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût historique.

IV.5 Stocks

Les matières premières sont évaluées suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et matières premières en stocks issus des opérations intra-groupes ont fait l'objet d'un retraitement pour neutraliser la marge. Cette élimination de marge est imputée sur le résultat de la société ayant produit les biens.

IV.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

IV.7 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage entre les exercices durant lesquels certaines charges et certains produits sont comptabilisés dans les comptes consolidés et les exercices durant lesquels ils interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs.

Le taux d'impôt appliqué est le taux applicable en France à la clôture en fonction de l'échéance de la différence temporaire, soit 25%.

Les postes “impôts différés actif” ou “impôts différés passif” enregistrent l'incidence des décalages temporaires entre les charges et les produits retenus pour l'établissement du résultat consolidé et ceux admis pour le calcul du résultat imposable. Le taux retenu pour le calcul des impôts différés est le taux en vigueur du pays de la société.

Il n'a pas été reconnu d'actifs d'impôts différés sur les déficits reportables compte tenu du fait que la probabilité de récouvrabilité de ces déficits est incertaine.

Les impôts différés sont présentés en position nette par entité au 30 septembre 2025.

IV.8 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l’ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

IV.9 Capital social de la société consolidante

Le capital social de la société Archimbaud, société consolidante, est de 3 370 milliers d’euros composé de 168 500 d’actions de 20 € le nominal.

IV.10 Subventions d’investissements

Elles sont inscrites en capitaux propres pour le montant net d’impôt différé. La part revenant au groupe est inscrite sur une ligne spécifique « Subventions d’Investissement nettes », et la part revenant aux minoritaires est incluses dans le montant global « Intérêts Minoritaires ».

IV.11 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu’il existe à l’encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d’événements antérieurs, lorsqu’il est probable ou certain qu’elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d’établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

IV.12 Provision pour indemnité de fin de carrière

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions des conventions collectives applicables dans les sociétés françaises. Elles sont exprimées pour le montant des engagements au 30 septembre 2025 net de l’épargne constituée à cette même date.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Lorsque l'épargne constituée est supérieure à l'engagement, une charge constatée d'avance est constatée. Lorsque l'épargne est inférieure à l'engagement, une provision pour risque est comptabilisée.

Au titre de l'exercice, la société a comptabilisé 67 k€ de charges constatées d'avance et une provision de 234 k€.

Les différents paramètres retenus pour calculer ces indemnités de fin de carrière sont les suivants :

	2025	2024
Taux d'actualisation	3,72%	3.31%
Table de mortalité	TH/TF 00-02	TH/TF 00-02
Age de départ	64 ans	64 ans
Taux de turn-over	3%	3%
Méthode	Retro prorata -temporis	rétro prorata -temporis

IV.13. Fiscalité

Les sociétés suivantes ont opté pour l'intégration fiscale :

Groupe Fiscal 1
SCIERIE ARCHIMBAUD (Tête de groupe)
ARCHIBLOCK
ARCHIMBAUD ET FILS
ARCHIMMOB
COGELAND
FRANCEPAL
LAMARQUE
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE
MIGEON
Groupe Fiscal 2
ALPIN PELLET (Tête de groupe)
SAVOIE PAN

Les conventions d'intégrations fiscales prévoient que chaque entité fiscale supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

IV.14 Frais d'émission d'emprunts

Conformément au règlement ANC 2020.01, les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés de manière prospectivement à partir du 1 janvier 2021 au bilan et font l'objet d'un étalement systématique sur la durée de l'emprunt.

Au 30 septembre 2025, le groupe n'a pas de frais d'émission d'emprunt.

IV.15 Transactions avec les parties liées

Absence de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

IV.16 Évènements post-clôture

Pas d'événement de post clôture observée.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

V. Notes relatives au bilan

V.1 Ecart d'acquisition

Libellé	2024.09	2025.09	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation
Ecart d'acquisition	9 815	9 815			
Amortissements des écarts d'acquisition	(3 945)	(4 231)			(286)
Valeur nette	**5 870**	**5 584**			**(286)**
Ecart d'acquisition passif	1	1			
Reprise d'écart d'acquisition passif					
Valeur nette	**1**	**1**			

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Répartition par entité	Brut	Amortissements antérieurs	Dotation de l'exercice	Net
Archimbaud & Fils	284	284		
Archimbaud Labouheyre	72	72		
Migeon	525	446		79
Alpin Pellet	963	569		394
Cogeland	3 794	1423		2 371
Savoie Pan	377	8		369
Francepal	2 371			2 371
Pallet Middel East	304	243	61	
Pack & Stack Wood	1 125	900	225	
Total	**9 815**	**3 945**	**286**	**5 584**

V.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024.09	2025.09	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Autres variations
Frais d'établissement	6			(6)		
Frais de développement	36			(36)		
Concessions, brevets et droits similaires	1267	1265	29	(24)	(11)	4
Fonds commercial	2 561	2 561				
Autres immobilisations incorporelles	373	353		(0)	(19)	
Ecart d'acquisition	9 815	9 815				
Immobilisations incorporelles	**14 057**	**13 995**	**29**	**(66)**	**(30)**	**4**
Terrains	2 663	2 781	131		(13)	
Agencements et aménagements de terrains	11316	12 365	1053	(4)		
Constructions	43 421	45 525	2 300	(23)	(547)	373
Constructions sur sol d'autrui	5 315	5 364	48			
Installations techniques, matériel & outillage	132 865	150 982	10 180	(1675)	(464)	10 076
Autres immobilisations corporelles	16 486	17 838	1475	(218)	(47)	142
Immobilisations corporelles en cours	14 131	12 830	7 042		(49)	(8 295)
Avances et acomptes s/immo. corp.	6 172	2 938	160		(53)	(3 341)
Immobilisations corporelles	**232 370**	**250 622**	**22 390**	**(1 920)**	**(1 173)**	**(1 045)**
Total	**246 427**	**264 617**	**22 420**	**(1 985)**	**(1 203)**	**(1 041)**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024.09	2025.09	Dotation	Reprise	Autres variations
Frais d'établissement	(6)	0		6	
Frais de développement	(35)		(0)	35	
Concessions, brevets et droits similaires	(934)	(1016)	(111)	24	
Autres immobilisations incorporelles	(145)	(145)	(0)	0	
Amortissements des écarts d'acquisition	(3 945)	(4 231)	(286)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(5 065)**	**(5 392)**	**(397)**	**65**	
Agencements et aménagements de terrains	(4 253)	(5 116)	(867)	4	
Constructions	(11 288)	(13 105)	(1895)	23	(30)
Constructions sur sol d'autrui	(1686)	(1908)	(222)		
Installations techniques, matériel & outillage	(72 660)	(80 593)	(9 788)	1675	32
Autres immobilisations corporelles	(12 160)	(13 455)	(1511)	205	(1)
Amortissements des immobilisations corporelles	**(102 048)**	**(114 178)**	**(14 283)**	**1 906**	
Amortissements sur actif immobilisé	**(107 113)**	**(119 570)**	**(14 680)**	**1 971**	

Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations corporelles	(9)	(9)		
Dépréciations des immobilisations corporelles	**(9)**	**(9)**		
Dépréciations sur actif immobilisé	**(9)**	**(9)**		

V.3 Immobilisations financières

Variation des Immobilisations Financières

Libellé	2024.09	2025.09	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	352	313						(39)
Créances rattachées à des part. < 1an	4 033	4 455	4 197	(183)		687		(3 720)
Intérêts courus sur créances et prêts	44	56	13	(560)				
Titres immobilisés	16	20	4			(0)		
Prêts	672	613		(46)		(12)		
Dépôts et cautionnements versés	1 144	849	6	(300)		(2)		
Immobilisations financières	**6 261**	**6 305**	**4 220**	**(1 089)**		**672**		**(3 759)**
Titres mis en équivalence	383	358			(24)			
Actifs financiers	**6 644**	**6 664**	**4 220**	**(1 089)**	**(24)**	**672**		**(3 759)**

Les créances rattachées correspondent à des avances consenties à des filiales non consolidées dont 1695 milliers d'euros sur la société T.I.B détenue par Archimbaud et 2 388 milliers d'euros sur la société GF Les Peupliers PE détenue par Archimbaud & Fils.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Ventilation immobilisations financières:

Libellé	2025.09	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1 an	4 455	4 455					
Intérêts courus sur créances et prêts	56	56					
Prêts	613			400			213
Dépôts et cautionnements versés	849	12		0			836
Total	**5 972**	**4 522**		**400**			**1 049**

Suivi des provisions sur immobilisations financières

Libellé	2024.09	2025.09	Dotation	Reprise	Ecart de conversion
Titres de participation	(238)	(194)	(3)	46	
Autres créances rattachées à des participations	(1 885)	(1 701)		188	(4)
Prêts	(25)	(25)			
Dépréciations sur immobilisations financières	**(2 148)**	**(1 921)**	**(3)**	**234**	**(4)**
Dépréciations sur actif financier	**(2 148)**	**(1 921)**	**(3)**	**234**	**(4)**

La provision pour dépréciation des autres créances rattachées à des participations concerne principalement la société TIB pour un montant de 1 695 k€.

V.4 Stocks

	2024.09			2025.09		
Libellé	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	14 527	(22)	14 504	17 449	(26)	17 422
En-cours de biens	3 700	(15)	3 685	2 834	(4)	2 830
Produits intermédiaires finis	16 801	(1 222)	15 578	16 749	(305)	16 444
Stocks de marchandises	120		120	298		298
Stocks et en-cours	**35 147**	**(1 259)**	**33 888**	**37 330**	**(336)**	**36 994**

V.5 Clients et comptes rattachés

	2025.09			2024.09		
Libellé	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part > 1 an						
Clients et comptes rattachés part < 1 an	34 748	(1438)	**33 310**	33 891	(1606)	**32 286**
Clients et comptes rattachés	**34 748**	**(1 438)**	**33 310**	**33 891**	**(1 606)**	**32 286**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

V.6 Impôts différés

Libellé	2024.09	2025.09
Impôt différé - actif	(0)	(0)
Impôt différé - passif	6 132	7 050
Impôt différé net	**6 132**	**7 050**

L'impôt différé correspond aux retraitements suivants :

Libellé	2024.09	2025.09	Variation Réserves	Variation Résultat
Différences temporelles	**21**	**22**		**1**
ORGANIC - C3S	21	22		1
Retraitement de consolidation	**(6 153)**	**(7 072)**	**(90)**	**(829)**
Provisions réglementées	(4 081)	(4 724)		(643)
Provisions internes		(23)		(23)
Retraitement Crédit-Bail	(1 483)	(1 651)		(168)
Engagement de retraite	37	42		4
Amortissement écarts d'évaluation	(62)	(55)		8
Subvention d'investissement	(558)	(648)	(90)	
Autres retraitements	(7)	(14)	0	(7)
TOTAL	**(6 132)**	**(7 050)**	**(90)**	**(828)**
Déficit reportable	-	-	-	-
TOTAL	**(6 132)**	**(7 050)**	**(90)**	**(828)**

V.7 Autres créances

Libellé	2024.09	2025.09
Avances et acomptes versés sur commandes	5 431	2 866
Créances sur personnel & org. Sociaux	122	21
Créances fiscales hors IS	7 121	10 543
Etat Impôt sur les bénéfices	3 535	217
Comptes courants hors groupe	0	59
Autres créances	299	818
Charges constatées d'avance	910	810
Autres creances et comptes de régularisation	**17 418**	**15 333**

Le compte courant associés correspondent aux avances en comptes courants associés sur société non consolidées.

Les créances fiscales hors IS correspondent à la TVA déductible et aux crédits de TVA, principalement ABB Wood Brésil (2 410 milliers d'euros), Archimbaud Labouheyre (1 735 milliers d'euros), Archimbaud & Fils (1 517 milliers d'euros) et Archiblock (1 372 milliers d'euros)

L'échéancier des créances au 30 septembre 2025 se présente comme suit :

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

Libellé	2025.09	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés sur commandes	2 866	2 866	
Créances sur personnel & org. Sociaux	21	21	
Créances fiscales hors IS	10 543	10 543	
Etat Impôt sur les bénéfices	217	217	
Comptes courants hors groupe	59	59	
Autres créances	818	818	
Charges constatées d'avance	810	810	
Autres créances et comptes de régularisation	**15 333**	**15 333**	

V.8 Trésorerie nette

Libellé	2024.09	2025.09
Trésorerie active nette	**7 077**	**9 026**
Disponibilités	7 062	9 014
Intérêts courus non échus s/dispo.	15	11
Concours bancaires (trésorerie passive)	**12 403**	**24 254**
Trésorerie à court terme	**(5 326)**	**(15 228)**
Placements à court terme	**825**	**825**
VMP - Autres placements	825	825
Trésorerie à long terme	**825**	**825**
Trésorerie nette	**(4 501)**	**(14 403)**

V.9 Provisions pour risques et charges

Libellé	2024.09	2025.09	Dotation	Reprise	Autres variations
Provisions pour pertes de change	17	107	107	(17)	
Provisions pour pensions et retraites	229	235	41	(24)	(14)
Autres provisions pour risques	986	573	410	(823)	
Provisions et impôts différés	**1 232**	**915**	**558**	**(865)**	**(14)**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

V.10 Emprunts et dettes financières

Variation des dettes financières	2024	2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires	3 600	3 600			
Emprunts Crédit-baux	7 441	6 014	190	-1 598	-20
Emprunts auprès établiss. de crédit	61 754	56 818	14 012	-18 951	4
Dépôts et cautionnements reçus	48	50	2		
Emprunt Participatif	8 000	8 000			
Autres emprunts et dettes assimilées	1 242	684	0	-558	
Intérêts courus sur emprunts	462	810	372	-25	1
Concours bancaires	12 403	24 254	11 851		
Intérêts courus	92	119	27		
Dettes financières	**95 043**	**100 349**	**26 453**	**(21 132)**	**(15)**

L'échéancier de la dette financière au 30 septembre 2025 est comme suit :

Ventilation des Dettes Financières	totaux	- 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	3 600						3 600
Emprunts Crédit baux	6 014	1 467	1 292	1 304	1 279	671	
Emprunts auprès établiss. de crédit	56 818	19 357	15 939	10 751	5 838	2 556	2 377
Dépôts et cautionnements reçus	50	50					
Emprunt Participatif	8 000	2 000	2 000	2 000	2 000		
Autres emprunts et dettes assimilées	684	111	107	116	120	125	105
Intérêts courus sur emprunts	810	810					
Concours bancaires	24 254	24 254					
Intérêts courus	119	119					
	100 349	**48 168**	**19 338**	**14 171**	**9 238**	**3 353**	**6 082**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

V.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	2024.09	2025.09
Dettes fournisseurs		
Dettes fournisseurs part < 1an	23 831	26 723
Dettes fournisseurs	**23 831**	**26 723**

V.12 Autres dettes et comptes de régularisation

Libellé	2024.09	2024.09
Avances acomptes reçus	755	262
Dettes sociales	4 690	5 147
Dettes fiscales hors IS	2 029	3 126
Impôts sur les bénéfices	4	385
Comptes courants passif	1 326	1 445
Dettes s/ acquis. d'actifs	2 369	3 132
Dont Impôts différés Passif	6 132	7 050
Autres dettes	1 308	943
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	538	28
Produits constatés d'avance part	212	183
Autres dettes et comptes de régularisation	**19 361**	**21 701**

Le compte courant passif correspond aux avances réalisées par les sociétés hors groupe notamment sur Pallets Middle East (753 milliers d'euros) et associés de la société Archimbaud (685 milliers d'euros).

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VI. Notes relatives au compte de résultat

VI.1 Chiffre d'affaires du GROUPE

Libellé	2025	France	Export
Scierie	58 255	20 318	37 938
Palettes	72 394	51 610	20 785
Granulés	59 559	41 539	18 020
Dés à Palettes	7 944	3 165	4 779
Production d'électricité	5 288	5 288	0
Total	**203 441**	**121 920**	**81 521**
2024	200 897	121 878	79 018
2023	246 766	173 570	73 196

VI.2 Produits et charges d'exploitation

Libellé	2025.09	2024.09
Production stockée	(1 573)	2 913
Production immobilisée	252	280
Subventions d'exploitation	129	172
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles		31
Reprise sur provisions d'exploitation	812	1
Rep./Prov. engagements de retraite	24	53
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 518	1 228
Transferts de charges d'exploitation	1 585	867
Autres produits	165	3 425
Autres produits d'exploitation	**2 912**	**8 971**

Les autres produits de 2024 comprenaient 3 150 k€ de retraitement de charges dans les sociétés étrangères.

VI.3 Achats consommés

Libellé	2025.09	2024.09
Achats d'études et prestations de services	(4 634)	(4 377)
Autres achats	(21)	(24)
Achats non stockés de matières et fournitures	(13 208)	(14 554)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(92 312)	(99 395)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	3 101	(1 042)
Achats consommés	**(107 076)**	**(119 392)**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VI.4 Autres achats d'exploitation

Libellé	2025.09	2024.09
Sous-traitance	(222)	(176)
Locations immobilières et charges locatives	(982)	(1 070)
Locations mobilières et charges locatives	(1 908)	(777)
Entretien et réparations	(11 486)	(11 046)
Primes d'assurances	(1 433)	(1 498)
Autres services extérieurs	(455)	(171)
Personnel détaché et interimaire	(5 390)	(3 948)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 710)	(3 551)
Publicité, publications, relations publiques	(1 041)	(1 014)
Transport	(15 347)	(11 459)
Déplacements, missions et réceptions	(947)	(923)
Frais postaux et frais de télécommunications	(222)	(196)
Frais bancaires	(371)	(234)
Autres charges externes	(718)	(315)
Autres charges	(581)	(833)
Charges externes	**(44 814)**	**(37 210)**

VI.5 Impôts & taxes

Libellé	2025.09	2024.09
Impôts et taxes sur rémunérations	(280)	(255)
Autres impôts et taxes	(1 637)	(1 983)
Impôts et taxes	**(1 917)**	**(2 238)**

VI.6 Charges de personnel

Libellé	2025.09	2024.09
Rémunérations du personnel	(20 229)	(20 640)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(8 077)	(7 790)
Autres charges de personnel	(415)	(450)
Charges de personnel	**(28 721)**	**(28 880)**

VI.7 Dotations, dépréciations et provisions nettes

Libellé	2025.09	2024.09
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(69)	(54)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(14 249)	(13 772)
Dot. aux provisions d'exploitation		(312)
Dot/Prov. engagements de retraite	(41)	(100)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(425)	(1 402)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(14 784)**	**(15 641)**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VI.8 Produits et charges financiers

Libellé	2025.09	2024.09
Rep. sur provisions à caractère financier	28	-
Reprise dépréciation sur actifs financiers	227	40
Reprise sur dépréciation titres - groupe	7	101
Gains de change sur opérations financières	6 994	1 693
Autres produits financiers	631	2 424
Produits financiers	**7 887**	**4 258**
Charges d'intérêts	(4 534)	- 2 374
Pertes de change sur opérations financières	(8 898)	- 2 052
Dot. aux provisions à caractère financier	(507)	- 17
Dot. dépr. sur actifs financiers	88	- 275
Dotations pour dépréciation titres - groupe	(91)	-
Autres charges financières	(387)	- 460
Charges financières	**(14 329)**	**(5 179)**
Résultat financier	**(6 441)**	**(921)**

VI.9 Produits et charges exceptionnels

Libellé	2025.09	2024.09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	276	15
Produits de cession d'actifs cédés	129	1 670
Subv. invest. virées au résuit, de l'ex.	945	661
Autres produits exceptionnels	73	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		162
Produits exceptionnels	**1 423**	**2 508**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(206)	(74)
Charges excep. sur exercices antérieurs		(77)
VNC d'actifs cédés	(15)	(1 573)
Autres charges exceptionnelles	(6)	(33)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(75)	(211)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(10)	
Charges exceptionnelles	**(313)**	**(1 968)**
Résultat exceptionnel	**1 110**	**540**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VI.10 Impôt sur le résultat

Charges d'impôts

Libellé	2025.09	2024.09
Impôt sur les bénéfices	(2 996)	-496
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	1 203	1007
Impôts différés	(828)	-588
Crédits d'impôts	742	159
Charges d'impôts	**(1 880)**	**82**

La preuve d'impôt se décompose comme suit :

Libellé	2025.09
Résultat net	1 521
Charge d'impôt	1 880
Résultat comptable avant impôt	**3 401**
Taux	0
Impôt théorique	**850**
Ecart sur différences permanentes	88
Résultat des sociétés mises en équivalence	6
Effets différences de taux (sociétés étrangères)	(703)
Retraitements de consolidation	(206)
Déficit créé sur l'exercice	200
Déficit utilisé sur l'exercice	(98)
Crédit d'impôt & réduction d'impôt	1 752
Abattement 3,3%	(7)
Rappel impôt Archimbaud & Fils	(3)
IMPÔT REEL	**1 880**

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VII. AUTRES INFORMATIONS

VII.1 Effectif du GROUPE

Sociétés	2 025	2 024
ABB WOOD	-	-
ABB WOOD BRESIL	341	324
ABB WOOD INDSUTRIES	3	
ALPIN PELLET	22	22
ARCHIBLOCK	29	28
ARCHIMBAUD ET FILS	106	111
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE	84	87
ARCHIMMOB	-	-
COGELAND	5	6
FRANCEPAL	39	44
LAMARQUE	9	9
LA BELLE MANAGERS	-	-
MIGEON	44	44
PACK AND STACK WOOD	75	91
PALLETS MIDDLES EAST	-	1
PALLETS MIDDLES EAST LLC	25	13
SAVOIE PAN	12	8
SCIERIE ARCHIMBAUD	63	41
TOTAL	**857**	**829**
LOGIFOR (Société Intégrée Proportionnellement)	9	9
COMPTOIRS DES BOIS DU SUD (MEE)	11	11

VII.2 Engagements Donnés

Donnée en K€	2 025	2 024
Dettes garanties par des sûretés réelles	19 624	17 987
Dettes garanties par l'Etat	11 614	13 349
Commandes fournisseurs d'immobilisations	588	9 147
Intérêts / emprunts a échoir	3 315	
Caution sur Achats & Avals Fournisseurs	4 875	
Retour Meilleure Fortune / abandon CCT		1 500
TOTAL	**40 016**	**41 983**

VII.3 Engagements reçus

Donnée en K€	2 025	2 024
Engagements financiers reçus	29 028	18 725

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VII.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes : 154 K€

VII.5 Rémunération des dirigeants

Montant des rémunérations des mandataires sociaux 308 K€

VII.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Docusign Envelope ID: B6B185ED-66D0-466F-AFD5-0F7FDE4028D4

VIII. Liste des sociétés consolidées

Au 30 septembre 2025, le périmètre comprend 20 sociétés à la clôture de l'exercice comme suit :

Libellé	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle N-1	% Intérêt N-1
ABB WOOD	France	IG	60,00	58,39	60,00	58,42
ABB WOOD BRAZIL	Brésil	IG	100,00	58,38	100,00	59,19
ABB WOOD INDUSTRIE	Emirats arabes unis	IG	100,00	51,90	-	
ARCHIBLOCK	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
ALPIN PELLET	France	IG	51,00	49,63	51,00	49,66
ARCHIMBAUD ET FILS	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
ARCHIMBAUD	France	IG	94,07	97,32	100,00	97,37
ARCHIMMOB	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
LA BELLE INVEST	France	HP	-	-	100,00	97,37
COGELAND	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
COMPTOIR DES BOIS DU SUD	France	ME	49,19	47,87	49,19	47,9
FRANCEPAL	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
LAMARQUE	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
LOGIFOR	France	IP	50,00	48,66	50,00	48,69
LA BELLE MANAGERS	France	IG	56,24	54,73	57,14	55,64
MIGEON	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
PME OMAN LLC	Oman	IG	70,00	36,33	70,00	36,35
PALLETS MIDDLE EAST	Emirats arabes unis	IG	66,66	51,90	66,66	51,93
PACK & STACK WOOD	Emirats arabes unis	IG	99,00	51,38	99,00	51,41
SAVOIE PAN	France	IG	100,00	49,63	100,00	49,66

I.G. : Intégration globale

I.P. : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en equivalence

HP : Hors périmètre (fusionnée)

Martin SCHNAPPER

3 avenue Georges Clémenceau
33150 CENON
Membre de la Compagnie Régionale Grande Aquitaine

ACCIOR CONSULTANTS

39, rue Denis Papin – CS 40034
85101 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SA SCIERIE ARCHIMBAUD

7 chemin de Dare
79170 – SECONDIGNE SUR BELLE

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 30 septembre 2025

Martin SCHNAPPER
3 avenue Georges Clémenceau
33150 CENON

ACCIOR CONSULTANTS
39 rue Denis Papin – CS 40034
85101 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Co-Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie régionale Grande Aquitaine
et de la Compagnie régionale Ouest-Atlantique

SA SCIERIE ARCHIMBAUD

siège social :
7 chemin de Dare
79170 – SECONDIGNE SUR BELLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale de la société SCIERIE ARCHIMBAUD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SCIERIE ARCHIMBAUD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Cenon et aux Sables d'Olonne, le 13 mars 2026

Les Commissaires aux comptes

Martin SCHNAPPER



ACCIOR CONSULTANTS



Jean-Yves BILLON

I. Etats financiers consolidés

I.1 Bilan consolidé

BILAN ACTIF

Bilan actif consolidé	Notes	2025	2024
Immobilisations incorporelles	5.2	8 603	8 993
Dont Ecart d'acquisition	*5.1*	*5 584*	*5 870*
Immobilisations corporelles	5.2	136 435	130 313
Immobilisations financières	5.3	4 385	4 113
Titres mis en équivalence	5.3	358	383
Actif immobilisé		**149 781**	**143 801**
Stocks et en-cours	5.4	36 994	33 888
Clients et comptes rattachés	5.5	33 310	32 286
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	15 333	17 418
Dont Impôts différés	*5.6*	*(0)*	*(0)*
Valeurs mobilières de placement	*5.8*	825	825
Disponibilités	*5.8*	9 026	7 077
Actif circulant		**95 488**	**91 493**
Total Actif		**245 269**	**235 294**

BILAN PASSIF

Bilan passif consolidé	Notes	2025	2024
Capital		3 370	3 370
Réserves consolidé - part du groupe		80 502	76 584
Résultat net - part du groupe		2 915	5 103
Capitaux propres (Part du groupe)		**86 787**	**85 057**
Intérêts minoritaires		8 793	10 769
Total des capitaux propres		**95 580**	**95 825**
Ecart d'acquisition passif	5.1	1	1
Provisions pour risques et charges	5.9	915	1 232
Provisions		**916**	**1 233**
Dettes financières	5.10	100 349	95 043
Dettes fournisseurs	5.11	26 723	23 831
Autres dettes et comptes de régularisation	5.12	21 701	19 362
Dont Impôts différés Passif	*5.6*	*7 050*	*6 132*
Dettes		**148 773**	**138 236**
Total Passif	-	- **245 269**	- **235 294**

I.2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	6.1	203 441	200 897
Autres produits d'exploitation	6.2	2 912	8 971
Achats consommés	6.3	(107 076)	(119 392)
Autres charges d'exploitation	6.4	(44 814)	(37 210)
Impôts et taxes	6.5	(1 917)	(2 238)
Charges de personnel	6.6	(28 721)	(28 880)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6.7	(14 784)	(15 641)
Opérations en commun			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		**9 043**	**6 508**
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition		(286)	(286)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		**8 757**	**6 222**
Charges et produits financiers	**6.8**	**(6 441)**	**(921)**
Charges et produits exceptionnels		**1 110**	**540**
Impôts sur les résultats	**6.9**	**(1 880)**	**82**
Résultat net des entreprises intégrées		**1 546**	**5 923**
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(24)	146
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 522**	**6 069**
Intérêts minoritaires		(1 393)	967
Résultat net part du groupe		**2 915**	**5 103**

I.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres consolidés	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net - Part du groupe	Capitaux propres - Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
2024.09	**3 370**		**78 287**		**(1 704)**	**5 103**	**85 056**	**10 769**	**95 825**
Affectation du résultat N-1			5 103			(5 103)		(222)	(222)
Distribution de dividendes			(636)				(636)	31	(605)
Var. de capital en numéraire et souscrip			18				18	13	31
Résultat de la période						2 915	2 915	(1393)	1522
Reclassement, restructuration et changement de méthode							129	144	272
Ecart de conversion, effet de change					(405)		(833)	(664)	(1497)
Variations de périmètre					22		(98)	130	31
Autre			236		1	(0)	237	(14)	223
2025.09	**3 370**		**82 588**		**(2 086)**	**2 915**	**86 787**	**8 793**	**95 580**

I.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé	2025.09	2024.09
Résultat net total des entités consolidées	**1 522**	**6 069**
Dotations / Reprises aux amortissements,prov. et dépréciations	14 141	14 633
Variation de l'impôt différé	828	590
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(115)	(98)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	24	(146)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(598)	(238)
Marge brute d'autofinancement	**15 802**	**20 810**
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	5 381	(7 571)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**21 184**	**13 240**
Acquisitions d'immobilisations	(27 494)	(28 760)
Cessions d'immobilisations	129	1670
Réduction des autres immobilisations financières	2 707	80
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(24 657)**	**(27 010)**
Émissions d'emprunts	14 203	17 232
Remboursements d'emprunts	(21362)	(18 024)
Variations des subventions d'investissements	1308	338
Dividendes versés des filiales		(753)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(605)	(636)
Augmentation / Réductions de capital [1]	70	
Variation nette des concours bancaires	27	27
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**(6 360)**	**(1 817)**
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	**(69)**	**(1 820)**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**(9 903)**	**(17 407)**
Trésorerie d'ouverture	(4 501)	12 906
Trésorerie de clôture	**(14 403)**	**(4 501)**

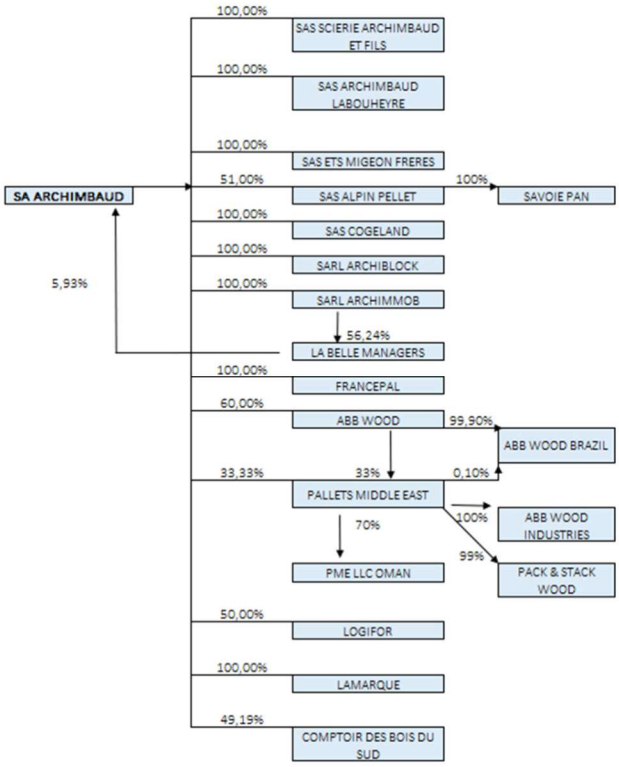
[1] Augmentation du capital de la filiale La Belle Managers au profit des associés hors groupe

Variation de trésorerie :

	2025.09	2024.09	Variation
Trésorerie active consolidée	**9 026**	**7 077**	**1 948**
Disponibilités	9 014	7 062	1952
Intérêts courus non échus s/ dispo.	11	15	(4)
Trésorerie passive consolidée	**24 254**	**12 403**	**11 851**
Concours bancaires (trésorerie passive)	24 254	12 403	11851
Variation nette de trésorerie	**(15 228)**	**(5 326)**	**(9 903)**

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

II. Activité des sociétés du groupe et faits marquants



Les comptes consolidés du Groupe pour la clôture au 30 septembre 2025 comprennent la société mère Archimbaud et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe Archimbaud est un groupe industriel français spécialisé dans la transformation du bois et la fabrication de produits autour de cette ressource, avec une forte orientation vers l'écologie industrielle et la valorisation complète du matériau bois.

Faits marquants de l'exercice :

- ✓ **Variation de périmètre de consolidation:**

Entrée dans le périmètre de consolidation de la société étrangère ABB WOOD Industrie, précédemment non consolidée en raison de son caractère non significatif.

Fusion simplifiée entre deux sociétés sœurs, avec effet rétroactif au 1er octobre 2024, par absorption de la société La Belle Invest par la société Archimmob.

- ✓ **Variation du pourcentage d'intérêt**

La variation des taux d'intérêt du Groupe au sein des sociétés consolidées résulte de la détention croisée du capital de la société mère Archimbaud par la société filiale La Belle Managers, intervenue à la suite d'une augmentation de capital de La Belle Managers réalisée au bénéfice des actionnaires minoritaires.

III. Référentiel comptable et modalités de consolidation

Les comptes consolidés du groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, qui abroge et remplace le règlement CRC99-02.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ indépendance des exercices

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

III.1 Dates de clôture et durée de l'exercice

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 30 septembre 2025, à l'exception des sociétés suivantes :

- ✓ La SAS LOGIFOR clôture ses comptes annuels au 30 juin. Compte tenu de la date de clôture antérieure de trois mois et de l'absence d'évènements significatifs postérieurs au 30 juin 2025, les comptes annuels ont été retenus pour la consolidation.
- ✓ Les sociétés PALLET MIDDLE EAST, PACK & STACK WOOD, PALLET MIDDLE EAST LLC, ABB WOOD BRESIL, ABB WOOD INDUSTRIE et COMPTOIR DES BOIS DU SUD clôturent leurs comptes au 31 décembre. Des situations intermédiaires établies au 30 septembre 2025 ont été retenues pour la consolidation des comptes.

L'arrêté au 30 septembre 2025 constitue un arrêté annuel d'une durée de 12 mois.

III.2 Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables sont inscrits dans le bilan consolidé à leur juste valeur déterminé en fonction de leur usage prévu.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le poste « Ecarts d'acquisition » à l'actif si celle-ci est positive et au passif « en en provision pour risques et charges » si elle est négative. Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il correspond soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise ou à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses.

Les critères de détermination de la durée d'utilisation des écarts d'acquisitions, sont déterminés sur la base d'aspects techniques, économiques et juridiques.

Cette analyse conduit à considérer soit un usage illimité soit un usage limité de ces actifs incorporels.

<u>Ecarts d'acquisitions ayant une durée d'utilisation illimité</u> :

En application du Règlement ANC 2020-01, art 231.11, les écarts d'acquisitions positifs dont la durée d'utilisation est illimitée, ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice.

Ces écarts d'acquisitions sont donc évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeurs.

Ecarts d'acquisitions ayant une durée d'utilisation limité :

Lorsque sa durée d'utilisation est limitée, l'écart d'acquisition positif est amorti linéairement sur sa durée de vie.

Au titre de l'exercice, le Groupe considère que les écarts d'acquisition calculés sur les sociétés des Emirats Arabes Unis, soit PALLETS MIDDLE EAST et PACK & STACK WOOD, sont limités dans le temps et ont été amortis sur une durée de 5 ans.

Ecarts d'acquisitions négatifs :

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition, soit immédiatement dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

III.3 Méthode de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société Archimbaud de manière exclusive sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.
Les sociétés détenues de manière exclusive à plus de 50 % font l'objet d'une intégration globale. Cependant, la filiale italienne FRANCIA PELLETS, entrée dans le Groupe à la suite de l'achat de la société ALPIN PELLET, n'est pas consolidée car elle est considérée comme non significative.

Les comptes et opérations réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle ont été éliminés.

III.4 Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes.

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

- ✓ Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période « taux de clôture ».
- ✓ Les comptes de résultat sont convertis aux taux moyens de l'exercice.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserves de conversion.

Les taux de change appliqués à la clôture des comptes consolidés sont :

	2025		2024	
Source : BCE	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Dirham des émirats arabes unis	0,2432	0,2319	0,2510	0,2444
Brésilien Real	0,1588	0,1601	0.1776	0.1647
RIAL OMANAIS	2,3508	2,2155	2,3920	2,3320

III.5 Conversion des opérations en devises étrangères et instruments financiers de couverture de change

Les opérations en monnaie étrangère sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Les créances et les dettes de comptes courants intragroupes libellées en devises étrangères sont converties au taux de clôture, puis éliminées.

IV. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation appliqués aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont alignés sur ceux de la société mère.

IV.1 Frais d'établissement et de pré-exploitation

Ces frais sont retraités en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

IV.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des actifs sont réputés avoir été comptabilisés en charges au moment de leur réalisation.

En application de l'approche par les composants définie par les règlements comptables CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06, les postes de constructions, d'aménagements et d'installations relatifs aux différents bâtiments sont désormais décomposés selon quatre éléments amortis sur les durées suivantes :

- Bureaux
 - Gros œuvre 40 ans
 - Façades étanchéité 20 ans
 - Installations générales 15 ans
 - Agencements 15 ans

- Bâtiments industriels
 - Gros œuvre 25 ans
 - Façades étanchéité 20 ans
 - Installations générales 15 ans
 - Agencements 15 ans

Les plans d'amortissements retenus dans les comptes sociaux sont repris dans les comptes consolidés. En conséquence, les amortissements sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

IV.3 Contrat de crédits-baux

Le contrat de location est défini comme un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Le preneur comptabilise au début du contrat un actif et un passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué. A chaque clôture comptable, il constate en contrepartie de la redevance payée :

- une charge d'amortissement de l'actif ;
- une charge financière au titre du remboursement du passif.

Le retraitement est soumis à l'impôt différé. Il a été décidé de ne prendre en compte que les contrats estimés significatifs au regard de leur montant et de leur durée, respectivement supérieur à 5 000 euros et 1 an.

IV.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée. Pour les titres de participation, la dépréciation est appréciée par référence à des critères (notamment la quote-part de situation nette et les perspectives de rentabilité) adaptés aux caractéristiques de chaque société.
La rubrique "Titres de participation" regroupe les prises de participation dans des sociétés sur lesquelles le groupe :

- ✓ détient des participations majoritaires mais ne sont pas consolidées compte tenu du caractère non significatif de leur activité ;
- ✓ n'exerce aucune influence notable ou détient une participation de moins de 20%.

La rubrique "Autres immobilisations financières" concerne principalement des prêts, cautionnements et autres créances - non courants.
Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût historique.

IV.5 Stocks

Les matières premières sont évaluées suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et matières premières en stocks issus des opérations intra-groupes ont fait l'objet d'un retraitement pour neutraliser la marge. Cette élimination de marge est imputée sur le résultat de la société ayant produit les biens.

IV.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

IV.7 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage entre les exercices durant lesquels certaines charges et certains produits sont comptabilisés dans les comptes consolidés et les exercices durant lesquels ils interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs.

Le taux d'impôt appliqué est le taux applicable en France à la clôture en fonction de l'échéance de la différence temporaire, soit 25%.

Les postes “impôts différés actif” ou “impôts différés passif” enregistrent l'incidence des décalages temporaires entre les charges et les produits retenus pour l'établissement du résultat consolidé et ceux admis pour le calcul du résultat imposable. Le taux retenu pour le calcul des impôts différés est le taux en vigueur du pays de la société.

Il n'a pas été reconnu d'actifs d'impôts différés sur les déficits reportables compte tenu du fait que la probabilité de récouvrabilité de ces déficits est incertaine.

Les impôts différés sont présentés en position nette par entité au 30 septembre 2025.

IV.8 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l’ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

IV.9 Capital social de la société consolidante

Le capital social de la société Archimbaud, société consolidante, est de 3 370 milliers d’euros composé de 168 500 d’actions de 20 € le nominal.

IV.10 Subventions d’investissements

Elles sont inscrites en capitaux propres pour le montant net d’impôt différé. La part revenant au groupe est inscrite sur une ligne spécifique « Subventions d’Investissement nettes », et la part revenant aux minoritaires est incluses dans le montant global « Intérêts Minoritaires ».

IV.11 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu’il existe à l’encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d’événements antérieurs, lorsqu’il est probable ou certain qu’elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d’établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

IV.12 Provision pour indemnité de fin de carrière

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions des conventions collectives applicables dans les sociétés françaises. Elles sont exprimées pour le montant des engagements au 30 septembre 2025 net de l’épargne constituée à cette même date.

Lorsque l'épargne constituée est supérieure à l'engagement, une charge constatée d'avance est constatée. Lorsque l'épargne est inférieure à l'engagement, une provision pour risque est comptabilisée.

Au titre de l'exercice, la société a comptabilisé 67 k€ de charges constatées d'avance et une provision de 234 k€.

Les différents paramètres retenus pour calculer ces indemnités de fin de carrière sont les suivants :

	2025	2024
Taux d'actualisation	3,72%	3.31%
Table de mortalité	TH/TF 00-02	TH/TF 00-02
Age de départ	64 ans	64 ans
Taux de turn-over	3%	3%
Méthode	Retro prorata -temporis	rétro prorata -temporis

IV.13. Fiscalité

Les sociétés suivantes ont opté pour l'intégration fiscale :

Groupe Fiscal 1
SCIERIE ARCHIMBAUD (Tête de groupe)
ARCHIBLOCK
ARCHIMBAUD ET FILS
ARCHIMMOB
COGELAND
FRANCEPAL
LAMARQUE
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE
MIGEON
Groupe Fiscal 2
ALPIN PELLET (Tête de groupe)
SAVOIE PAN

Les conventions d'intégrations fiscales prévoient que chaque entité fiscale supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

IV.14 Frais d'émission d'emprunts

Conformément au règlement ANC 2020.01, les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés de manière prospectivement à partir du 1 janvier 2021 au bilan et font l'objet d'un étalement systématique sur la durée de l'emprunt.

Au 30 septembre 2025, le groupe n'a pas de frais d'émission d'emprunt.

IV.15 Transactions avec les parties liées

Absence de transactions avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

IV.16 Évènements post-clôture

Pas d'événement de post clôture observée.

V. Notes relatives au bilan

V.1 Ecart d'acquisition

Libellé	2024.09	2025.09	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation
Ecart d'acquisition	9 815	9 815			
Amortissements des écarts d'acquisition	(3 945)	(4 231)			(286)
Valeur nette	**5 870**	**5 584**			**(286)**
Ecart d'acquisition passif	1	1			
Reprise d'écart d'acquisition passif					
Valeur nette	**1**	**1**			

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Répartition par entité	Brut	Amortissements antérieurs	Dotation de l'exercice	Net
Archimbaud & Fils	284	284		
Archimbaud Labouheyre	72	72		
Migeon	525	446		79
Alpin Pellet	963	569		394
Cogeland	3 794	1423		2 371
Savoie Pan	377	8		369
Francepal	2 371			2 371
Pallet Middel East	304	243	61	
Pack & Stack Wood	1 125	900	225	
Total	**9 815**	**3 945**	**286**	**5 584**

V.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024.09	2025.09	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Autres variations
Frais d'établissement	6			(6)		
Frais de développement	36			(36)		
Concessions, brevets et droits similaires	1267	1265	29	(24)	(11)	4
Fonds commercial	2 561	2 561				
Autres immobilisations incorporelles	373	353		(0)	(19)	
Ecart d'acquisition	9 815	9 815				
Immobilisations incorporelles	**14 057**	**13 995**	**29**	**(66)**	**(30)**	**4**
Terrains	2 663	2 781	131		(13)	
Agencements et aménagements de terrains	11316	12 365	1053	(4)		
Constructions	43 421	45 525	2 300	(23)	(547)	373
Constructions sur sol d'autrui	5 315	5 364	48			
Installations techniques, matériel & outillage	132 865	150 982	10 180	(1675)	(464)	10 076
Autres immobilisations corporelles	16 486	17 838	1475	(218)	(47)	142
Immobilisations corporelles en cours	14 131	12 830	7 042		(49)	(8 295)
Avances et acomptes s/immo. corp.	6 172	2 938	160		(53)	(3 341)
Immobilisations corporelles	**232 370**	**250 622**	**22 390**	**(1920)**	**(1 173)**	**(1045)**
Total	**246 427**	**264 617**	**22 420**	**(1985)**	**(1203)**	**(1041)**

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2024.09	2025.09	Dotation	Reprise	Autres variations
Frais d'établissement	(6)	0		6	
Frais de développement	(35)		(0)	35	
Concessions, brevets et droits similaires	(934)	(1016)	(111)	24	
Autres immobilisations incorporelles	(145)	(145)	(0)	0	
Amortissements des écarts d'acquisition	(3 945)	(4 231)	(286)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(5 065)**	**(5 392)**	**(397)**	**65**	
Agencements et aménagements de terrains	(4 253)	(5 116)	(867)	4	
Constructions	(11288)	(13 105)	(1895)	23	(30)
Constructions sur sol d'autrui	(1686)	(1908)	(222)		
Installations techniques, matériel & outillage	(72 660)	(80 593)	(9 788)	1675	32
Autres immobilisations corporelles	(12 160)	(13 455)	(1511)	205	(1)
Amortissements des immobilisations corporelles	**(102 048)**	**(114 178)**	**(14 283)**	**1 906**	
Amortissements sur actif immobilisé	**(107 113)**	**(119 570)**	**(14 680)**	**1 971**	

Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations corporelles	(9)	(9)		
Dépréciations des immobilisations corporelles	**(9)**	**(9)**		
Dépréciations sur actif immobilisé	**(9)**	**(9)**		

V.3 Immobilisations financières

Variation des Immobilisations Financières

Libellé	2024.09	2025.09	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	352	313						(39)
Créances rattachées à des part. < 1an	4 033	4 455	4 197	(183)		687		(3 720)
Intérêts courus sur créances et prêts	44	56	13	(560)				
Titres immobilisés	16	20	4			(0)		
Prêts	672	613		(46)		(12)		
Dépôts et cautionnements versés	1 144	849	6	(300)		(2)		
Immobilisations financières	**6 261**	**6 305**	**4 220**	**(1 089)**		**672**		**(3 759)**
Titres mis en équivalence	383	358			(24)			
Actifs financiers	**6 644**	**6 664**	**4 220**	**(1 089)**	**(24)**	**672**		**(3 759)**

Les créances rattachées correspondent à des avances consenties à des filiales non consolidées dont 1695 milliers d'euros sur la société T.I.B détenue par Archimbaud et 2 388 milliers d'euros sur la société GF Les Peupliers PE détenue par Archimbaud & Fils.

Ventilation immobilisations financières:

Libellé	2025.09	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations < 1an	4 455	4 455					
Intérêts courus sur créances et prêts	56	56					
Prêts	613			400			213
Dépôts et cautionnements versés	849	12		0			836
Total	**5 972**	**4 522**		**400**			**1 049**

Suivi des provisions sur immobilisations financières

Libellé	2024.09	2025.09	Dotation	Reprise	Ecart de conversion
Titres de participation	(238)	(194)	(3)	46	
Autres créances rattachées à des participations	(1 885)	(1 701)		188	(4)
Prêts	(25)	(25)			
Dépréciations sur immobilisations financières	**(2 148)**	**(1 921)**	**(3)**	**234**	**(4)**
Dépréciations sur actif financier	**(2 148)**	**(1 921)**	**(3)**	**234**	**(4)**

La provision pour dépréciation des autres créances rattachées à des participations concerne principalement la société TIB pour un montant de 1 695 k€.

V.4 Stocks

	2024.09			2025.09		
Libellé	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	14 527	(22)	14 504	17 449	(26)	17 422
En-cours de biens	3 700	(15)	3 685	2 834	(4)	2 830
Produits intermédiaires finis	16 801	(1222)	15 578	16 749	(305)	16 444
Stocks de marchandises	120		120	298		298
Stocks et en-cours	**35 147**	**(1 259)**	**33 888**	**37 330**	**(336)**	**36 994**

V.5 Clients et comptes rattachés

	2025.09			2024.09		
Libellé	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part > 1an						
Clients et comptes rattachés part < 1an	34 748	(1438)	**33 310**	33 891	(1606)	**32 286**
Clients et comptes rattachés	**34 748**	**(1 438)**	**33 310**	**33 891**	**(1 606)**	**32 286**

V.6 Impôts différés

Libellé	2024.09	2025.09
Impôt différé - actif	(0)	(0)
Impôt différé - passif	6 132	7 050
Impôt différé net	**6 132**	**7 050**

L'impôt différé correspond aux retraitements suivants :

Libellé	2024.09	2025.09	Variation Réserves	Variation Résultat
Différences temporelles	**21**	**22**		**1**
ORGANIC - C3S	21	22		1
Retraitement de consolidation	**(6 153)**	**(7 072)**	**(90)**	**(829)**
Provisions réglementées	(4 081)	(4 724)		(643)
Provisions internes		(23)		(23)
Retraitement Crédit-Bail	(1 483)	(1 651)		(168)
Engagement de retraite	37	42		4
Amortissement écarts d'évaluation	(62)	(55)		8
Subvention d'investissement	(558)	(648)	(90)	
Autres retraitements	(7)	(14)	0	(7)
TOTAL	**(6 132)**	**(7 050)**	**(90)**	**(828)**
Déficit reportable	-	-	-	-
TOTAL	**(6 132)**	**(7 050)**	**(90)**	**(828)**

V.7 Autres créances

Libellé	2024.09	2025.09
Avances et acomptes versés sur commandes	5 431	2 866
Créances sur personnel & org. Sociaux	122	21
Créances fiscales hors IS	7 121	10 543
Etat Impôt sur les bénéfices	3 535	217
Comptes courants hors groupe	0	59
Autres créances	299	818
Charges constatées d'avance	910	810
Autres créances et comptes de régularisation	**17 418**	**15 333**

Le compte courant associés correspondent aux avances en comptes courants associés sur société non consolidées.

Les créances fiscales hors IS correspondent à la TVA déductible et aux crédits de TVA, principalement ABB Wood Brésil (2 410 milliers d'euros), Archimbaud Labouheyre (1 735 milliers d'euros), Archimbaud & Fils (1 517 milliers d'euros) et Archiblock (1 372 milliers d'euros)

L'échéancier des créances au 30 septembre 2025 se présente comme suit :

Libellé	2025.09	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés sur commandes	2 866	2 866	
Créances sur personnel & org. Sociaux	21	21	
Créances fiscales hors IS	10 543	10 543	
Etat Impôt sur les bénéfices	217	217	
Comptes courants hors groupe	59	59	
Autres créances	818	818	
Charges constatées d'avance	810	810	
Autres créances et comptes de régularisation	**15 333**	**15 333**	

V.8 Trésorerie nette

Libellé	2024.09	2025.09
Trésorerie active nette	**7 077**	**9 026**
Disponibilités	7 062	9 014
Intérêts courus non échus s/dispo.	15	11
Concours bancaires (trésorerie passive)	**12 403**	**24 254**
Trésorerie à court terme	**(5 326)**	**(15 228)**
Placements à court terme	**825**	**825**
VMP - Autres placements	825	825
Trésorerie à long terme	**825**	**825**
Trésorerie nette	**(4 501)**	**(14 403)**

V.9 Provisions pour risques et charges

Libellé	2024.09	2025.09	Dotation	Reprise	Autres variations
Provisions pour pertes de change	17	107	107	(17)	
Provisions pour pensions et retraites	229	235	41	(24)	(14)
Autres provisions pour risques	986	573	410	(823)	
Provisions et impôts différés	**1 232**	**915**	**558**	**(865)**	**(14)**

V.10 Emprunts et dettes financières

Variation des dettes financières	2024	2025	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires	3 600	3 600			
Emprunts Crédit-baux	7 441	6 014	190	-1 598	-20
Emprunts auprès établiss. de crédit	61 754	56 818	14 012	-18 951	4
Dépôts et cautionnements reçus	48	50	2		
Emprunt Participatif	8 000	8 000			
Autres emprunts et dettes assimilées	1 242	684	0	-558	
Intérêts courus sur emprunts	462	810	372	-25	1
Concours bancaires	12 403	24 254	11 851		
Intérêts courus	92	119	27		
Dettes financières	**95 043**	**100 349**	**26 453**	**(21 132)**	**(15)**

L'échéancier de la dette financière au 30 septembre 2025 est comme suit :

Ventilation des Dettes Financières	totaux	- 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	3 600						3 600
Emprunts Crédit baux	6 014	1 467	1 292	1 304	1 279	671	
Emprunts auprès établiss. de crédit	56 818	19 357	15 939	10 751	5 838	2 556	2 377
Dépôts et cautionnements reçus	50	50					
Emprunt Participatif	8 000	2 000	2 000	2 000	2 000		
Autres emprunts et dettes assimilées	684	111	107	116	120	125	105
Intérêts courus sur emprunts	810	810					
Concours bancaires	24 254	24 254					
Intérêts courus	119	119					
	100 349	**48 168**	**19 338**	**14 171**	**9 238**	**3 353**	**6 082**

V.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	2024.09	2025.09
Dettes fournisseurs		
Dettes fournisseurs part < 1an	23 831	26 723
Dettes fournisseurs	**23 831**	**26 723**

V.12 Autres dettes et comptes de régularisation

Libellé	2024.09	2024.09
Avances acomptes reçus	755	262
Dettes sociales	4 690	5 147
Dettes fiscales hors IS	2 029	3 126
Impôts sur les bénéfices	4	385
Comptes courants passif	1 326	1 445
Dettes s/ acquis. d'actifs	2 369	3 132
Dont Impôts différés Passif	6 132	7 050
Autres dettes	1 308	943
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	538	28
Produits constatés d'avance part	212	183
Autres dettes et comptes de régularisation	**19 361**	**21 701**

Le compte courant passif correspond aux avances réalisées par les sociétés hors groupe notamment sur Pallets Middle East (753 milliers d'euros) et associés de la société Archimbaud (685 milliers d'euros).

VI. Notes relatives au compte de résultat

VI.1 Chiffre d'affaires du GROUPE

Libellé	2025	France	Export
Scierie	58 255	20 318	37 938
Palettes	72 394	51 610	20 785
Granulés	59 559	41 539	18 020
Dés à Palettes	7 944	3 165	4 779
Production d'électricité	5 288	5 288	0
Total	**203 441**	**121 920**	**81 521**
2024	200 897	121 878	79 018
2023	246 766	173 570	73 196

VI.2 Produits et charges d'exploitation

Libellé	2025.09	2024.09
Production stockée	(1 573)	2 913
Production immobilisée	252	280
Subventions d'exploitation	129	172
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles		31
Reprise sur provisions d'exploitation	812	1
Rep./Prov. engagements de retraite	24	53
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 518	1 228
Transferts de charges d'exploitation	1 585	867
Autres produits	165	3 425
Autres produits d'exploitation	**2 912**	**8 971**

Les autres produits de 2024 comprenaient 3 150 k€ de retraitement de charges dans les sociétés étrangères.

VI.3 Achats consommés

Libellé	2025.09	2024.09
Achats d'études et prestations de services	(4 634)	(4 377)
Autres achats	(21)	(24)
Achats non stockés de matières et fournitures	(13 208)	(14 554)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(92 312)	(99 395)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	3 101	(1 042)
Achats consommés	**(107 076)**	**(119 392)**

VI.4 Autres achats d'exploitation

Libellé	2025.09	2024.09
Sous-traitance	(222)	(176)
Locations immobilières et charges locatives	(982)	(1 070)
Locations mobilières et charges locatives	(1 908)	(777)
Entretien et réparations	(11 486)	(11 046)
Primes d'assurances	(1 433)	(1 498)
Autres services extérieurs	(455)	(171)
Personnel détaché et interimaire	(5 390)	(3 948)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 710)	(3 551)
Publicité, publications, relations publiques	(1 041)	(1 014)
Transport	(15 347)	(11 459)
Déplacements, missions et réceptions	(947)	(923)
Frais postaux et frais de télécommunications	(222)	(196)
Frais bancaires	(371)	(234)
Autres charges externes	(718)	(315)
Autres charges	(581)	(833)
Charges externes	**(44 814)**	**(37 210)**

VI.5 Impôts & taxes

Libellé	2025.09	2024.09
Impôts et taxes sur rémunérations	(280)	(255)
Autres impôts et taxes	(1 637)	(1 983)
Impôts et taxes	**(1 917)**	**(2 238)**

VI.6 Charges de personnel

Libellé	2025.09	2024.09
Rémunérations du personnel	(20 229)	(20 640)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(8 077)	(7 790)
Autres charges de personnel	(415)	(450)
Charges de personnel	**(28 721)**	**(28 880)**

VI.7 Dotations, dépréciations et provisions nettes

Libellé	2025.09	2024.09
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(69)	(54)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(14 249)	(13 772)
Dot. aux provisions d'exploitation		(312)
Dot/Prov. engagements de retraite	(41)	(100)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(425)	(1 402)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(14 784)**	**(15 641)**

VI.8 Produits et charges financiers

Libellé	2025.09	2024.09
Rep. sur provisions à caractère financier	28	-
Reprise dépréciation sur actifs financiers	227	40
Reprise sur dépréciation titres - groupe	7	101
Gains de change sur opérations financières	6 994	1 693
Autres produits financiers	631	2 424
Produits financiers	**7 887**	**4 258**
Charges d'intérêts	(4 534)	- 2 374
Pertes de change sur opérations financières	(8 898)	- 2 052
Dot. aux provisions à caractère financier	(507)	- 17
Dot. dépr. sur actifs financiers	88	- 275
Dotations pour dépréciation titres - groupe	(91)	-
Autres charges financières	(387)	- 460
Charges financières	**(14 329)**	**(5 179)**
Résultat financier	**(6 441)**	**(921)**

VI.9 Produits et charges exceptionnels

Libellé	2025.09	2024.09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	276	15
Produits de cession d'actifs cédés	129	1 670
Subv. invest. virées au résuit, de l'ex.	945	661
Autres produits exceptionnels	73	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		162
Produits exceptionnels	**1 423**	**2 508**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(206)	(74)
Charges excep. sur exercices antérieurs		(77)
VNC d'actifs cédés	(15)	(1 573)
Autres charges exceptionnelles	(6)	(33)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(75)	(211)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(10)	
Charges exceptionnelles	**(313)**	**(1 968)**
Résultat exceptionnel	**1 110**	**540**

VI.10 Impôt sur le résultat

Charges d'impôts

Libellé	2025.09	2024.09
Impôt sur les bénéfices	(2 996)	-496
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	1 203	1007
Impôts différés	(828)	-588
Crédits d'impôts	742	159
Charges d'impôts	**(1 880)**	**82**

La preuve d'impôt se décompose comme suit :

Libellé	2025.09
Résultat net	1 521
Charge d'impôt	1 880
Résultat comptable avant impôt	**3 401**
Taux	0
Impôt théorique	**850**
Ecart sur différences permanentes	88
Résultat des sociétés mises en équivalence	6
Effets différences de taux (sociétés étrangères)	(703)
Retraitements de consolidation	(206)
Déficit créé sur l'exercice	200
Déficit utilisé sur l'exercice	(98)
Crédit d'impôt & réduction d'impôt	1 752
Abattement 3,3%	(7)
Rappel impôt Archimbaud & Fils	(3)
IMPÔT REEL	**1 880**

VII. AUTRES INFORMATIONS

VII.1 Effectif du GROUPE

Sociétés	2 025	2 024
ABB WOOD	-	-
ABB WOOD BRESIL	341	324
ABB WOOD INDSUTRIES	3	
ALPIN PELLET	22	22
ARCHIBLOCK	29	28
ARCHIMBAUD ET FILS	106	111
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE	84	87
ARCHIMMOB	-	-
COGELAND	5	6
FRANCEPAL	39	44
LAMARQUE	9	9
LA BELLE MANAGERS	-	-
MIGEON	44	44
PACK AND STACK WOOD	75	91
PALLETS MIDDLES EAST	-	1
PALLETS MIDDLES EAST LLC	25	13
SAVOIE PAN	12	8
SCIERIE ARCHIMBAUD	63	41
TOTAL	**857**	**829**
LOGIFOR (Société Intégrée Proportionnellement)	9	9
COMPTOIRS DES BOIS DU SUD (MEE)	11	11

VII.2 Engagements Donnés

Donnée en K€	2 025	2 024
Dettes garanties par des sûretés réelles	19 624	17 987
Dettes garanties par l'Etat	11 614	13 349
Commandes fournisseurs d'immobilisations	588	9 147
Intérêts / emprunts a échoir	3 315	
Caution sur Achats & Avals Fournisseurs	4 875	
Retour Meilleure Fortune / abandon CCT		1 500
TOTAL	**40 016**	**41 983**

VII.3 Engagements reçus

Donnée en K€	2 025	2 024
Engagements financiers reçus	29 028	18 725

VII.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes : 154 K€

VII.5 Rémunération des dirigeants

Montant des rémunérations des mandataires sociaux 308 K€

VII.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

VIII. Liste des sociétés consolidées

Au 30 septembre 2025, le périmètre comprend 20 sociétés à la clôture de l'exercice comme suit :

Libellé	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle N-1	% Intérêt N-1
ABB WOOD	France	IG	60,00	58,39	60,00	58,42
ABB WOOD BRAZIL	Brésil	IG	100,00	58,38	100,00	59,19
ABB WOOD INDUSTRIE	Emirats arabes unis	IG	100,00	51,90	-	
ARCHIBLOCK	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
ALPIN PELLET	France	IG	51,00	49,63	51,00	49,66
ARCHIMBAUD ET FILS	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
ARCHIMBAUD	France	IG	94,07	97,32	100,00	97,37
ARCHIMMOB	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
LA BELLE INVEST	France	HP	-	-	100,00	97,37
COGELAND	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
COMPTOIR DES BOIS DU SUD	France	ME	49,19	47,87	49,19	47,9
FRANCEPAL	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
LAMARQUE	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
LOGIFOR	France	IP	50,00	48,66	50,00	48,69
LA BELLE MANAGERS	France	IG	56,24	54,73	57,14	55,64
MIGEON	France	IG	100,00	97,32	100,00	97,37
PME OMAN LLC	Oman	IG	70,00	36,33	70,00	36,35
PALLETS MIDDLE EAST	Emirats arabes unis	IG	66,66	51,90	66,66	51,93
PACK & STACK WOOD	Emirats arabes unis	IG	99,00	51,38	99,00	51,41
SAVOIE PAN	France	IG	100,00	49,63	100,00	49,66

I.G. : Intégration globale

I.P. : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en equivalence

HP : Hors périmètre (fusionnée)